

Discours M. R. Tollef, Président du Conseil Central de l'Économie

(17 septembre 2010)

Au nom du Comité économique et social européen, du Conseil national du travail de Belgique et du Conseil central de l'économie, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à notre réunion.

Avec le Président Sépi, j'aurai l'honneur de co-présider cette matinée.

C'est dans le cadre du trio des présidences de l'Union européenne qui a débuté cette année, qu'une coopération s'est mise en place entre les Conseils économiques et sociaux espagnol, hongrois, le Conseil central de l'économie et le Conseil national du travail pour organiser dans chacun des pays du trio un événement concernant la Stratégie européenne de croissance, Europe -2020.

Ainsi, durant la présidence belge, le Conseil central de l'économie et le Conseil national du travail avec le Comité économique et social européen, ont décidé l'organisation de ce séminaire européen sur le rôle des interlocuteurs sociaux et de la société civile organisée dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie Europe-2020.

Le premier séminaire, sous présidence espagnole, a porté sur la compétitivité, la création d'emploi et le dialogue social institutionnel. Le prochain, sous présidence hongroise, aura pour thématique l'éducation, la recherche et l'innovation.

La lecture du programme de la journée montre bien notre ambition.

Rassembler dans un même événement les acteurs clés de l'appropriation de la stratégie européenne tant au niveau européen que national à savoir : les Conseils économiques et sociaux des Etats membres, les interlocuteurs sociaux, les membres du CESE, les Ministres belges concernés, la Commission européenne ainsi que des représentants de la société civile organisée et du milieu académique.

Je dois également indiquer que pour marquer l'importance de cette initiative, les autorités publiques de notre pays via la Task Force 2010 du gouvernement ont accordé le label de la Présidence belge à notre événement.

Cette année l'Union européenne s'est dotée de nouveaux objectifs socio-économiques qui déclinent et opérationnalisent les priorités de la stratégie européenne Europe-2020. Cette stratégie Europe-2020 succède à la stratégie de Lisbonne.

L'avenir de l'économie mondiale et européenne est empreint de grandes incertitudes. Cette stratégie européenne constitue le nouveau cadre de référence dans lequel seront menées les réformes économiques, sociales et environnementales durant la prochaine décennie dans l'Union européenne.

La réalité de la construction européenne est complexe et son évolution difficile à prédire. L'histoire de l'Union européenne est celle d'une dialectique entre, d'un côté, des orientations de politique économique et sociale différentes, voire souvent contradictoires entre nos pays, et, de l'autre, un processus normatif de convergence souvent lent, parfois douloureux, mais néanmoins réel, dans la pratique de la politique économique et sociale.

Cette stratégie Europe-2020 sera, nous l'espérons, au cœur du projet européen de reprise de la croissance et d'emplois durables, vecteurs indispensables du développement durable.

Combiner les évolutions à court terme avec les évolutions à long terme est indispensable et représente pour l'Europe et les différents Etats membres un défi majeur. A long terme, les défis, largement

identifiés, restent identiques : globalisation, changements climatiques et démographiques. Ce processus est enclenché et continuera à conditionner les choix futurs. Par ailleurs, et compte tenu des crises économiques, la réduction du chômage, la formation des chômeurs et des travailleurs pour la période d'après-crise et la lutte contre l'exclusion sociale doivent faire partie des objectifs à atteindre sur le court terme.

La crise actuelle conduit à souligner que, pour assurer l'avenir de l'économie européenne, un ensemble de politiques communes sont rendues nécessaires. Elles concernent la pérennité de la zone euro, le renforcement de la compétitivité en Europe et repenser les modèles socio-économiques européens, tout en préservant leur originalité et leur diversité.

Pour les entreprises européennes la nature de la concurrence mondiale a profondément changé. De par la vitesse avec laquelle se pressent et se succèdent sur le marché les nouveaux produits et procédés technologiques, les avantages compétitifs structurels déjà établis peuvent être désormais remis en question plus rapidement. De nouveaux facteurs de la compétitivité se font jour et deviennent aussi importants que la compétitivité-coût traditionnelle : la qualité des produits et des services offerts, ainsi que la capacité d'anticiper les marchés et les attentes de clients.

Hier, lors de leur rencontre annuelle et au terme de leurs travaux, les Présidents et secrétaires généraux des CES des Etats membres et du CESE ont adopté une déclaration politique. Le texte de cette déclaration se trouve dans la farde qui vous a été remise à l'entrée.

Dans ce document, tous les CES et le Comité économique et social européen soulignent leur engagement commun à fournir leur contribution à faire progresser la réflexion sur l'avenir de l'Europe et à mettre en évidence les moyens à mobiliser par les interlocuteurs sociaux et la société civile organisée pour participer à la détermination, le suivi et l'évaluation de ces objectifs de la stratégie Europe- 2020.

En ces matières, l'articulation entre le niveau international, communautaire et national est très importante et l'interface entre la dimension européenne et nationale doit être améliorée. Cela exige de tout le monde de bien comprendre la démarche communautaire mais également les diversités nationales et régionales. Un dialogue social actif et créatif avec tous les acteurs concernés à l'échelle nationale et européenne est nécessaire à la mise en œuvre équilibrée des politiques envisagées.

Les modèles sociaux nationaux se trouvent de plus en plus sous l'emprise de l'europanisation et de la globalisation. Il leur faut donc impérativement évoluer. Les systèmes de protection sociale doivent réagir aux modifications du contexte général et en particulier de la démographie. Le débat controversé sur l'équilibre nécessaire entre responsabilité individuelle et sécurité collective s'en trouve relancé. Il en est de même pour l'équilibre entre coûts salariaux et compétitivité, d'un côté, et l'objectif de cohésion sociale, de l'autre. Par delà leurs différences nationales, les pays d'Europe doivent affronter le même défi, à savoir adapter leurs systèmes sociaux de façon à préserver leurs fonctions assurantielles et de solidarité et se maintenir dans la concurrence mondiale. Il importe alors de considérer les systèmes sociaux non seulement en termes de coût, mais aussi en termes de contribution à la capacité d'innovation. Je suis convaincu qu'un ordre économique et social favorisant le dialogue social, peut en tirer des avantages pour sa compétitivité et le bien-être général.